

La Transition énergétique, créatrice d'emplois

Dans le cadre de la table ronde organisée par l'ASDER (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables), le 5 mai dernier à Chambéry, 150 personnes ont débattu de la question des emplois créés dans le domaine de la transition énergétique et des conditions pour les pérenniser et les développer.

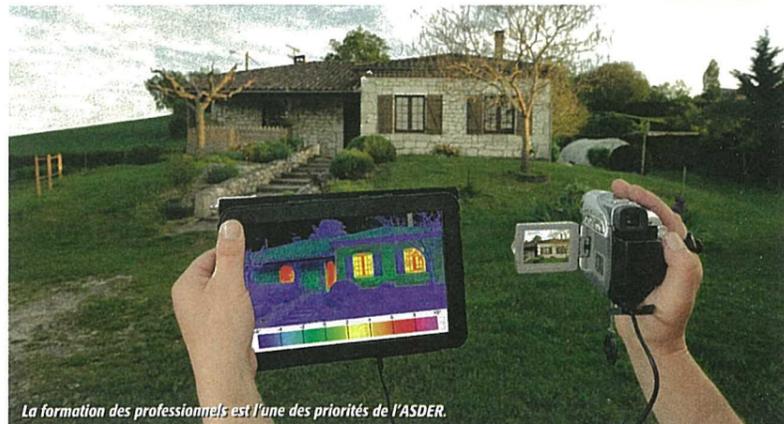
En effet, à l'occasion des 30 ans de ses formations et fort d'un réseau de plus de 1 000 ex-stagiaires travaillant désormais dans la filière Énergie et Bâtiment durables, l'ASDER a souhaité approfondir la question des emplois créés dans ce secteur, par des témoignages sur l'impact des projets de transition énergétique menés dans les territoires et les dynamiques créées pour les entreprises locales de la filière.

En introduction, Anne Rialhe, présidente de l'ASDER, a précisé que cette rencontre avait été labellisée pour s'inscrire dans le cadre du débat public national sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui a lieu jusqu'au 30 juin : où en est-on des objectifs de la loi sur la transition énergétique, quelles conditions pour accélérer les dynamiques, etc.

Les participants étaient donc invités à remplir les questionnaires qui seront renvoyés à la Commission nationale du débat public (CNDP), présidée par Chantal Jouanno.

La table ronde a rassemblé 9 intervenants qui, tous, avaient une expérience à partager avec la salle sur cette question.

Un point de vue d'expert, tout d'abord : Baptiste Arnaud, de Transitions, a ouvert la table ronde en donnant les résultats de différentes études d'impact de la transition énergétique sur l'emploi. « Si un million d'euros investi dans le raffinage de pétrole permet de créer environ 2 ETP (équivalent plein-temps), ce chiffre monte à environ 14 ETP si on s'intéresse au solaire photovoltaïque ou à l'éolien et à 16 ETP pour la rénovation énergétique du bâti ». Donc des données statistiques plutôt encourageantes...



La formation des professionnels est l'une des priorités de l'ASDER.

Une force économique

Face à cet état des lieux, trois entreprises étaient invitées à réagir sur leur propre expérience.

Du bureau d'étude thermique de Jérôme Chardon, ayant créé AKOE suite à sa formation ASDER, à l'entreprise d'électricité de 40 salariés Rosaz Energies de Saint-Pierre d'Albigny, gérée par Gary Germany, en passant par EDF Energies Nouvelles, représentée par Francis Audigier, ancien stagiaire de l'ASDER lui aussi, les différents points de vue ont pu soulever la difficulté de gérer une PME dans un contexte législatif fluctuant : en effet, rien de pire pour ces petites et moyennes entreprises que d'être dans l'incertitude quant aux politiques menées en termes d'énergie renouvelable (dont le photovoltaïque en est l'emblème) mais aussi dans la rénovation énergétique des bâtiments (calage des réglementations, des outils informatiques professionnels tels BIM, des aides aux maîtres d'ouvrage etc.).

Quant aux grands groupes, ils subissent aussi la lenteur et la lourdeur administrative liée au montage de projets d'énergie renouvelable tels

l'éolien, pourtant porteurs d'emplois depuis la conception des parcs, puis pour leur construction et leur exploitation maintenance. Néanmoins, malgré ce contexte fluctuant, ces entreprises de la transition énergétique tiennent dans le temps, embauchent et contribuent à la création d'emplois !

Deux élus ont témoigné d'actions menées sur leur territoire. Les participants ont pu constater que l'échelle territoriale importait peu à côté de la volonté politique de faire avancer les choses !

La transition énergétique sera locale ou ne sera pas : Jacques Pallas, maire de Saint-Georges/Arnon (36) le démontre en expliquant comment le développement d'éoliennes sur sa commune a, non seulement développé de l'emploi, mais aussi des ressources financières pour compenser la baisse des dotations de l'état.

Pour Luc Berthoud, vice-président développement durable Grand Chambéry, « l'emploi dans le domaine de la transition énergétique repose sur 2 piliers principaux : la rénovation énergétique

du bâti d'une part et les énergies renouvelables d'autre part. »

Il a particulièrement loué les plateformes territoriales de rénovation énergétique des bâtiments dont « l'objectif à terme sur l'agglomération est de rénover 1 000 logements par an, en impulsant 700 emplois sur le département. »

Ensuite une Maison de l'emploi et deux organismes de formations sont intervenus, pour attester de leur adaptation aux nouveaux marchés liés à la transition énergétique. Que ce soit Françoise Rolland, de la Maison de l'emploi de Lyon, Marina Ferrari, de l'INES-plateforme formation évaluation ou Laure Voron, de l'ASDER, on peut résumer leur propos en citant l'une d'entre elles, F. Rolland : « On part des compétences attendues [par les entreprises], on regarde ce qui existe, on organise les parcours de formation et on fait la promotion des métiers de la transition énergétique. »

Répondre aux attentes

Concrètement, pour correspondre à cette attente des entreprises, l'ASDER a mis en place ces dernières années, des formations en alternance, des formations d'artisans ainsi que des formations à distance comme les MOOC. Parmi tout le panel de formations proposées par l'INES, centre de formation national sur le solaire, Marina Ferrari a mentionné la volonté d'impliquer les élus avec des formations construites sur mesure pour eux, que ce soit sur « le salaire pour accompagner les collectivités dans leurs projets ou sur l'architecture pour intégrer le solaire dans les rénovations en lien avec le CAUE ».



La rénovation énergétique est source d'emploi pour les années à venir.

Sans oublier de mentionner comme l'a fait en conclusion Laure Voron combien l'appui de la Région est important pour tout ce qui concerne la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, car « là aussi comme pour les entreprises, les organismes de formation ont besoin de lisibilité pour les années à venir pour préparer et construire les parcours de formation les plus adaptés au terrain ».

Le débat s'est instauré ensuite avec la salle qui a rebondi sur la situation de différents acteurs ou domaines d'activité en Savoie, soit en situation difficile (solaire thermique avec l'exemple là aussi emblématique de CLIPSOL mais des retours d'expérience récents de développement de solaire thermique sur des logements collectifs ont été aussi cités) ou en développement malgré des résistances réglementaires (éolien chez POMA à Gilly-sur-Isère).

Un retour plus complet sera envoyé à la commission nationale du débat public sur l'énergie en cours.

Cette table ronde était suivie d'échanges avec d'anciens stagiaires de l'ASDER ayant créé ou participé au développement d'entreprises dans ces domaines.

Enfin l'assemblée générale conduait la journée avec la présentation des activités de l'ASDER : 2 zooms ont été présentés sous forme de vidéo, l'une sur le MOOC rénovation créé par l'ASDER et auquel ont participé depuis 1 an et demi près de 15 000 personnes, vidéo axée sur la mobilisation des professionnels de la filière ; l'autre sur l'accompagnement que l'ASDER réalise auprès des copropriétés pour favoriser leur rénovation globale.

Enfin le conseil d'administration a été renouvelé à la fois avec d'anciens membres qui souhaitent poursuivre leur engagement auprès de l'ASDER et de nouveaux comme un représentant du bureau d'études Cythélia et un membre de la Fédération du Bâtiment BTP73.

→ Un engagement local

Les plateformes territoriales de la rénovation énergétique ont vu le jour en cette année 2017 sur les territoires suivants :

Arysère, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et Tarentaise Vanoise (APTV). L'ASDER est présente dans l'accompagnement technique des projets des particuliers, des copropriétés et la mobilisation des professionnels, même si les missions sont personnalisées pour chaque territoire.

Véritables outils permettant d'aller plus loin dans l'accompagnement - visites sur place, diagnostics énergétiques, suivis de travaux - les plateformes vont, selon l'ASDER, fortement favoriser les prises de décision et la mise en œuvre de travaux de rénovation performants. « En effet, on le sait, les particuliers en maison individuelle ou en copropriété ont un fort besoin d'être épaulés lorsqu'ils envisagent des travaux de rénovation : prioriser les travaux, trouver des artisans, analyser les devis, faire des choix, monter les dossiers de demande de subventions, suivre les travaux... », souligne l'association.

Si l'Espace Info Energie apporte des réponses de 1^{er} niveau d'information, la plateforme de rénovation apporte un complément notamment par la proximité et par le temps consacré à chaque projet et également par un soutien à la mobilisation des aides à l'investissement. ●